

# Le Muronnaï's

Journal Municipal d'information N° 27 - Janvier 2022



**Bilan 2020-2021**  
**Végétalisation du cimetière**  
**Projets sécurité et voirie**



C'est avec un certain pincement au cœur que je commence ce mot...

J'aurai tant aimé vous l'exprimer de vive voix, vous retrouver pour partager ensemble ce moment symbolique qui marque le passage vers la nouvelle année. Les vœux sont toujours un moment agréable qui nous permettent d'échanger dans un cadre convivial, de prendre des nouvelles des uns et des autres et de faire un tour d'horizon des moments forts de l'année.

Alors, à distance mais avec beaucoup de sincérité et de chaleur, je vous présente ainsi qu'à vos familles et vos proches, mes :

***Meilleurs Vœux pour l'année 2022. Je vous souhaite à toutes et à tous de vivre des moments privilégiés de bonheurs partagés et de fraternité.***

Je remercie l'ensemble du personnel administratif et technique, pour leur grande implication dans leurs dossiers et sur le terrain.

Notre belle commune vit au rythme de celles et ceux qui la font vibrer chaque jour : ses habitants, ses artisans, ses commerçants, ses agriculteurs, ses associations et bien sûr ses enseignants.

C'est vous tous qui donnez vie à notre commune et la rendez accueillante, active et solidaire !

Soyez-en tous très vivement remerciés.

Pour 2022, Il est important de porter des projets, d'avoir des ambitions pour pouvoir exister dans l'avenir et ainsi, conserver les services qui sont attendus par les habitants. Il est donc de notre devoir de prendre les bonnes décisions et d'ajuster parfois celles prises dans le passé. Vous trouverez dans cette édition de Janvier 2022, notre bilan et perspective.

Il me semblait important en ce début d'année, de faire le point avec vous sur les actions menées depuis notre élection en mars 2020.

Sachez que les différentes commissions se réunissent régulièrement, étudient avec beaucoup de discernement, de mesure et de prudence les projets éventuels et leurs financements en optimisant toujours la recherche des aides qui peuvent nous être accordées.

Tout le Conseil Municipal se joint à moi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants, qui se sont installés sur notre commune.

Je vous renouvelle tous mes Meilleurs Vœux pour cette année 2022, en espérant pouvoir vous retrouver pour davantage de moments partagés conviviaux !

Bien cordialement,  
Votre Maire, LEROUGE Angélique

## Sommaire

### Vie municipale .....3

- Plantation arbres fruitiers
- France Relance
- Végétalisation cimetièrre
- Notre projet pour construire le Muron de demain
- Résumé des Conseils Municipaux
- Projets sécurité et voirie
- Budget

### Vie associative .....7

- Comité des fêtes
- Club Harmonie
- Bibliothèque
- Communauté des sœurs de la Providence
- APE Les Muron des p'tites oreilles

- Solidarité veuve et veuf de Charente-Maritime
- Entente sportive Muron/Genouillé
- Foyer Rural
- Centre de loisirs

### Vie locale .....10

- Au revoir mon p'tit serge
- Conseil Municipal des Jeunes
- Etat civil
- Retour en images

### La petite histoire .....12

### Fil rouge .....13

### Vie pratique .....14

- Réduisons nos déchets, ça déborde...
- Inscriptions scolaires
- Urbanisme
- Garderie et cantine
- Le médiateur de la République
- ANAH
- ADIL
- Le conseiliers du salarié
- Camion du CAP
- A votre service

## Plantation d'arbres fruitiers

Le 21 novembre la mairie a organisé une plantation d'arbres fruitiers à l'occasion de l'opération : "une naissance, un arbre".

Sept arbres ont ainsi été plantés, les heureux parents ont été ravis de participer à cette action écologique et environnementale.

Comme l'enfant, l'arbre, au fil des ans, pousse, grandit et s'élance vers le ciel. Il va croître en hauteur, en vigueur et en solidité. Comme l'arbre, l'amour prend racine lentement mais sûrement, s'arrimant fermement à l'élément qui le nourrit et qu'il enrichit en retour. L'arbre nous ressemble beaucoup : plus le terreau dans lequel il pousse est riche et généreux, plus il donnera en retour, purifiant le sol, l'air et l'eau.

La plantation de cet arbre est l'occasion pour les parents de transmettre à leurs enfants des valeurs de protection de l'environnement, en lui montrant comment le faire évoluer en en prenant soin tout au long de sa vie. Un pot de l'amitié a ensuite été partagé avec les enfants et leurs parents.



## France Relance



Deux classes de l'école élémentaire construites à la fin des années 70, puis rénovées en 2007, sont devenues des "passoires" énergétique et thermique. Un audit conduit en mars 2021 nous a montré que ces classes ont besoin de travaux d'amélioration thermique urgents. En effet, dans ces locaux, les enfants et leurs enseignants souffrent de surchauffe en période estivale. Des actions vont être engagées avec l'aide de l'Etat. Un dossier de demande de subvention (monté par le service administratif de la mairie et par M. Duncan, 3<sup>ème</sup> adjoint au maire) a été déposé en mars 2021 auprès des services de la Préfecture. Le gouvernement, dans le cadre du plan de relance, soutient les territoires par des enveloppes exceptionnelles : notre projet a été retenu dans le cadre du DSIL avec une subvention à hauteur de 70% ht. A partir d'avril 2022, ces 2 classes vont être rénovées : isolation des combles, isolation des murs par l'extérieur, remplacement des ouvertures existantes par des huisseries limitant les apports de chaleurs en période estivale, pose d'une ventilation double flux avec récupération d'énergie qui permettra de limiter la déperdition thermique. En septembre 2022, vos enfants et leurs enseignants vont entrer dans des locaux rénovés, avec un confort thermique été comme hiver.



## Végétalisation des allées du cimetière.

### Pourquoi ?

Aujourd'hui la législation française et européenne impose aux collectivités de ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour réguler la pousse des herbes indésirables dans tous les lieux publics.

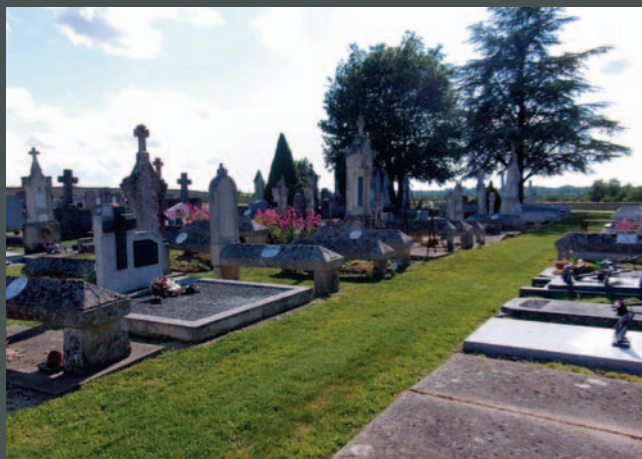
Face à cette norme, et n'ayant pas la capacité de dégager beaucoup de temps de personnel à l'entretien de notre cimetière, nous envisageons de végétaliser celui-ci.

Pour cela, nous (un élu et un agent technique) avons été, sur invitation, voir ce qui a été fait à St Sulpice d'Arnoult, (présent plus de 50 communes lors de cette manifestation soit environ 100 personnes), afin de nous rendre compte du résultat (remarquable) et du travail à réaliser pour y arriver.

Il n'est absolument pas prévu de procéder à la végétalisation totale du cimetière en une seule fois, mais de précéder par étape et un test sera fait dans un premier temps sur une partie de celui-ci à l'automne prochain.

A titre d'information l'espèce utilisée sera de la "Fétuque Ovine" qui a une croissance lente (2 tontes à l'année suffisent) et une pérennité importante.

La finalité devrait donner de la couleur, rendre harmonieux cet espace de repos éternel, et proposer un lieu où règne le calme.



## Notre projet pour construire le Muron de demain

Vous consulter pour les grandes décisions

### La maîtrise budgétaire :

**Assurer une gestion financière transparente pour mettre en œuvre le projet municipal**

- Réalisation de 2 devis minimum et gestion serrée des dépenses courantes mise en vente de biens ne servant à rien.
- Suivi drastique et régulier des impayés.
- Optimisation des besoins de matériel et réductions des frais de fournitures administrative.
- Travail sur les ressources humaines afin d'optimiser les besoins en personnel.

**Revoir les tarifs de location des salles pour les associations.**

- 2 gratuités pour les associations afin de les encourager.

**Renforcer l'attractivité de la commune pour favoriser l'activité économique de la commune.**

- Marché du mardi matin plus attractif avec de nouveaux commerçants et prospection de nouveaux.

**Nous rapprocher de la CARO pour bénéficier de ses avantages.**

- Renforcement des adhésions aux différents services et suivi régulier des différentes réunions.
- Partenariat avec la CARO au niveau culturel pour bénéficier de prestations gratuites.

**Aller à la pêche aux subventions.**

- Réactivité pour profiter du plan de relance et du DSIL pour l'isolation de l'école/ CAF pour remplacement du matériel garderie.
- Formation d'un agent à la dématérialisation des demandes de subventions.

### Sécurité :

**S'engager pour la prévention et la sécurité routière en lançant une étude afin de revoir les moyens de réduire la vitesse pour la traversée de l'île d'Albe, du Gué Charreau, du bourg et autour de l'école.**

- Étude sur la circulation aux entrées et sorties de bourg et devis de ralentisseurs en cours.

**Adopter un éclairage public en fonction des besoins et des saisons.**

- Pour l'instant coût très important, éclairage intelligent à mettre en place dans les nouveaux lotissements et remplacement au fur et à mesure par des éclairages peu énergivores et prochainement adhésion à la participation citoyenne.

**Proposer une formation aux premiers secours.**

**Entretien de la voirie régulièrement.**

- Suivi et entretien régulier des chemins communaux, voiries des 3 moulins refaite avant fin d'année 2021 et devis faits pour la réfection du trottoir devant la maternelle ainsi que pour le débarnage.
- Groupe de travail sur les chemins ruraux, réalisation de l'inventaire des ouvrages d'art.

### Lien entre les générations :

**Étudier avec les autorités la meilleure façon de remettre en fonction le transport scolaire de l'île d'Albe et les autres hameaux vers l'école communale et en faire profiter les personnes isolées.**

- Minibus pour les scolaires remis en service et les agents ont suivi la formation recommandée.

**Créer un conseil des jeunes afin de leur ouvrir la voie à la citoyenneté et d'entendre leurs voix.**

- En cours pour mise en place début janvier 2022. Proposer des activités pour les ados pendant les vacances scolaires.

**Proposer aux assistantes maternelles une salle avec des jeux et du matériel de motricité.**

- Étude d'adhésion au R.A.M. en cours.

**Créer une fête intergénérationnelle et proposer aux élus du conseil des jeunes de participer au repas des aînés.**

- Fête du 14 juillet réussie et diverses manifestations regroupant les générations et repas des aînés prévu dès que la situation sanitaire nous le permettra.
- Réunion interassociatif afin que chaque association se connaissent mutuellement et puissent s'associer (octobre rose, concert électro-pop...).

**Accueillir les nouveaux arrivants avec la participation des associations.**

### Accessibilité et développement numérique :

**Améliorer l'accessibilité des services publics en modifiant les horaires d'ouvertures de la mairie.**

- Horaires modifiés et accueil mis au RDC.

**Proposer une permanence d'élus 1 samedi par mois. - Fait. Proposer des postes informatiques afin que chaque administré puisse effectuer ses démarches administratives et sensibiliser l'ensemble des muronnais aux dangers du numérique.**

- Intervention de la gendarmerie auprès des enfants de l'école pour les sensibiliser aux dangers du numérique.

**Proposer un site internet de la commune mis à jour quotidiennement et favorisant l'échange.**

- Nouveau site mis à jour régulièrement.

**S'engager à être à l'écoute des personnes à mobilité réduite afin de faciliter leur quotidien.**

- Étude en cours pour mise en place d'un plan accessibilité communal.
- Devis en cours pour la mise en accessibilité du trottoir devant la maternelle.

### Environnement :

**Mettre en valeur notre commune par le fleurissement, l'entretien...**

- Entretien remis à jour, fleurissement à revoir pour mettre un temps d'entretien quotidien approprié.

**Entretien et mettre en valeur notre patrimoine en l'adaptant au développement durable**

- Isolation de l'école primaire, projet d'engazonnement du cimetière.

**Soutenir nos syndicats de marais.**

- Bonne collaboration avec le nouveau bureau et deux élus membres.

**Remettre en état nos chemins communaux pour avoir le plaisir d'y faire de belles promenades.**

- Étude de classement en réflexion et réunion prévue avec les agriculteurs prochainement.

**Organiser une journée Eco-Responsable et festive afin de ramasser les dépôts sauvages et de sensibiliser la population à la réduction des déchets par le biais d'ateliers.**

- Organisation de 2 journées éco-responsables, communication sur les composteurs et les différents moyens de réduire des déchets, à la cantine plus de frais moins de boîtes et de surgelés.

### Faire que la protection de l'environnement soit à la portée de tous par nos gestes quotidiens.

- Arrêt d'utilisation de produits phytosanitaires et optimisation des déplacements.

### Fait depuis le début du mandat :

- Inventaire des biens immobiliers, évaluation de l'état et des besoins. Participation au programme Séquoia de la Caro (audit énergétique et économie de flux).
- Inventaire du parc roulant.
- Inventaire du matériel des agents communaux pour travailler dans de bonnes conditions.
- Prospection de nouveaux médecins (proposition d'aide à l'installation et rencontre avec l'un d'eux qui n'a pas donné

suite)

- Démarrage de la démarche "Mon village espace de biodiversité" avec l'école, le centre de loisirs pour la mise en place de ruches et de jardins partagés et d'une classe ouverte.
- Opération "une naissance un arbre", partenariat avec l'association les incroyables comestibles.
- Réflexion sur les besoins futurs (nouveaux lotissements, accroissement de la population...)
- Réalisation du PCS.
- Mise en place d'une salle de motricité pour la maternelle.
- Réorganisation du centre de loisirs et sécurisation de l'entrée.
- Mise à jour des plans du cimetière et reprise de concessions.
- Installation d'un défibrillateur et remise des kits PPMS à l'école.
- Installation d'alarme incendie à l'école maternelle.

## Résumé des procès-verbaux des réunions du Conseil Municipal

### le RAM (Relais d'Assistances Maternelles)

La commune ne peut pas leur attribuer de salle. Mme le Maire stipule qu'il est important de soutenir les assistantes maternelles car elles apportent un vrai service aux habitants de la commune. Le coût de l'adhésion au RAM est acceptable (800€). Le conseil municipal a voté POUR à l'unanimité le 14 décembre dernier

### Repas du 11 novembre

Le repas des aînés aura lieu le 14 janvier 2022. Des demandes de devis pour l'apéritif ont été faites auprès de la boulangerie et du restaurant "Le Puits fleuri".

Pour le repas, les restaurants "Le Puits fleuri" de Muron et "Le Vieux puits" à Surgères ont été contactés.

### Commission voirie

Au niveau de la sécurité routière, il est possible d'installer des coussins berlinois aux abords de l'école pour un coût de 600€, des devis ont été faits auprès de Signalisation 17 et du Syndicat de la voirie. Il faut faire attention à la qualité avec le passage des agriculteurs.

Des ralentisseurs peuvent être mis en place rue de la libération, il faut faire attention à la hauteur car nous sommes limités à 10% en pente, ou bien des chicanes ou un stationnement alterné.

Mise en place un PAV (Plan d'Accessibilité Voirie), c'est une obligation.

Mme le Maire dit qu'un devis a été fait pour le trottoir devant l'école qui n'est pas aux normes afin de faire 3 bateaux et une PMR (Place à Mobilité Réduite). Il faudrait un marquage au sol pour le passage piéton devant l'école.

Le débarras des chemins ruraux permettrait de maintenir les routes en état.

La route du pont des Tessiers est dans un état lamentable et dangereux ; une demande de piquetage sur une partie sera faite à la prochaine réunion du Syndicat de marais.

### Commission bâtiments

Les sujets abordés ont été la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), l'accueil provisoire au rez-de-chaussée de la mairie ainsi que la chaudière de la salle polyvalente.

Des idées ont été proposées comme le changement de la fonction de cette salle en atelier technique.

Il faut voir le montant des réparations - serait-il possible d'avoir des subventions pour une pompe à chaleur ? Il existe des aides de l'Etat pour des panneaux photovoltaïques ou des pompes à chaleur : la toiture ne supporterait pas de panneaux. Il est proposé que la Commission Bâtiments travaille sur un plan global pour les bâtiments publics en définissant ce que nous voulons faire, et la place de la salle polyvalente. Actuellement, il s'agit d'une chaudière à gaz ; demande de la fréquence de location de la salle : 15 à 20 fois par an.

Demande si possible de supprimer les poteaux rue des vallées. le portique va être remis en place, l'intervention va bientôt avoir lieu et la hauteur sera toujours de 2m10.

Demande de devis pour s'occuper des pigeons : 1 200€

Voirie des 3 moulins : il faut engager au minimum 10 604€ de travaux pour percevoir une aide de la C.A.R.O de 5 302€ selon les critères suivants : l'accessibilité, l'énergie, l'accessibilité du territoire et des services et La santé.

### Ecole

Mme le maire annonce qu'il y a de nouvelles familles sur la commune et que l'effectif de la garderie a augmenté, il y a 7 petites sections dès 7h. Désormais il faut réserver la garderie le matin et le soir sans prépaiement.

**Très bon retour de la part des muronnais pour la remise en place du mini-bus.**

### Santé

Un défibrillateur est prévu à la salle polyvalente en 2022.

### Sécurité

Demande sur la mise en place de la grille de protection dans le local du club de football : devis trop élevé (2700€), il va falloir le budgétiser l'année prochaine.

Portique sur la place de l'église : Après de vives discussions, Mme le Maire dit que la situation du portique sera revue en commission voirie fin novembre : beaucoup de mécontentement, des solutions sont attendues de part et d'autre.



## Projets sécurité et voirie

Être acteur dans le domaine de la sécurité routière n'est pas chose aisée. On a beau avoir son permis, les mauvaises habitudes sont tenaces. Stationnement gênant, stationnement ventouse, utilisation de l'avertisseur sonore en ville, excès de vitesse sont des mauvaises habitudes que nous avons tous eu au moins une fois. Ce serait mentir si nous nous qualifions tous de conducteurs parfaits. Mais ce n'est pas pour cela qu'il ne faut rien faire... Une comptabilisation du trafic routier aux entrées et sorties de bourg a été réalisée avec l'aide du Syndicat Départemental de la Voirie 17 (Le dossier peut d'ailleurs être consulté en mairie).

Pour les années qui arrivent, plusieurs projets seront proposés en commission voirie, et soumis en conseil municipal.

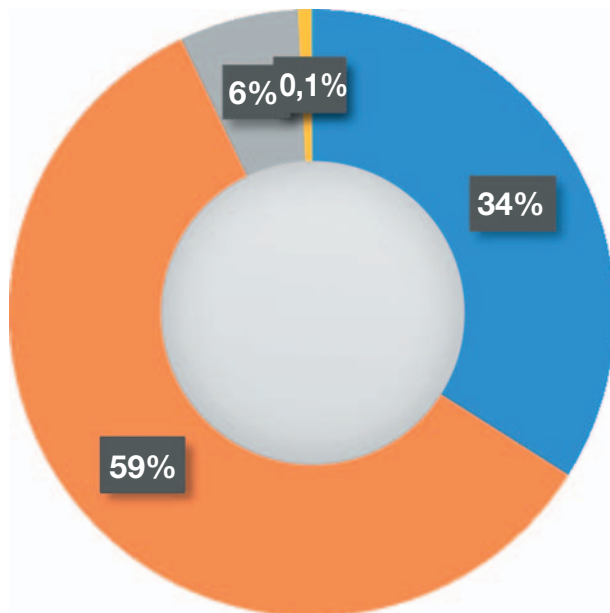
Des premiers chiffrages ont été demandés pour la réalisation de deux plateaux ralentisseurs sur la rue de la libération (au nord et au sud). D'autres expérimentations devraient être mises en place et nous allons également solliciter nos conseillers départementaux afin qu'ils nous aident pour l'aménagement de la traversée de l'île d'Albe (D911). Les projets avancent, soyons optimistes. Mais rien ne remplacera la responsabilité des automobilistes et de nos jeunes cyclomotoristes. Vous avez une idée ? N'hésitez pas à nous écrire ou à nous contacter par l'intermédiaire de notre site internet.

Victor Verrier 1<sup>er</sup> adjoint au maire

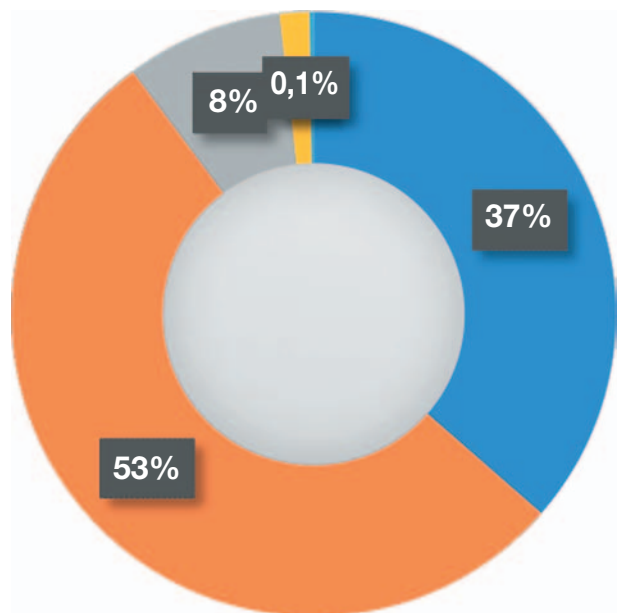


## Budget

Dépenses de fonctionnement réalisées au 15/12/2021



Dépenses de fonctionnement votées au budget 2021



	Prévu	Réalisé
Charges à caractère général	342 950,00	266 198,00
Personnel	502 400,00	461 137,00
Subventions et contingents	79 000,00	49 652,79
Frais financiers	15 000,00	5 635,98
Autres dépenses	2 000,00	500,00

### Légende

- Charges à caractère général
- Personnel
- Subventions et contingents
- Frais financiers
- Autres dépenses

## Comité des fêtes

Le comité des fêtes est heureux de vous retrouver pour cette nouvelle année 2022.

Voici le planning de nos manifestations

- L'assemblée générale aura lieu le vendredi 7 Janvier à 20H00 à la salle des fêtes
- Un vide grenier le dimanche 1er Mai
- Notre vide grenier annuel le dimanche 11 septembre
- Un loto le samedi 5 novembre

Si vous voulez rejoindre notre équipe ou nous donner un peu de votre temps n'hésitez pas à me contacter : Mme Le Page Christelle : 07 77 68 49 47

## Club Harmonie

Le club Harmonie et ses activités ont été quelques peu et même beaucoup chamboulées, après tous ces confinements, nous avons repris la marche du jeudi matin.

Les départs se font toujours place de l'église à 9h00 tous les jeudis lorsque le temps le permet. Toutes les personnes désirant se joindre à nous seront les bienvenues.

Les réunions du jeudi après-midi ont repris dans la salle des Associations rue de la Laiterie à 14h00 : divers jeux sont proposés.

- J'espère que toutes nos activités prévues pour l'année 2022 pourront être maintenues aux dates suivantes :
- Mardi 11 janvier : Assemblée Générale (petite salle des fêtes) suivie de la galette des rois
- Mardi 15 Février : Concours de belote (salle polyvalente)
- Mercredi 26 Avril : Repas choucroute (salle polyvalente)
- Vendredi 03 juin : Repas pique-nique pour les adhérents (étang de Muron)
- Samedi 25 juin : Repas paëlla (salle polyvalente)
- Mardi 07 Décembre : Repas dansant de fin d'année (salle polyvalente)



## La bibliothèque

La bibliothèque municipale est gérée par le Foyer Rural ; c'est une équipe de bénévoles qui en assure le fonctionnement grâce à une subvention communale.

La consultation des documents sur place est gratuite, ainsi que toutes les animations proposées :

- accueil des classes (chaque classe revient tous les quinze jours)
- séances "bébés lecteurs" un jeudi matin par mois (inscription obligatoire)
- animations ponctuelles (heure du conte, expo...)

Vous pouvez suivre notre actualité sur facebook "bibliothèque de muron muron"

### Horaires d'ouverture au public :

- le mercredi de 15h à 17h
- le vendredi de 16h15 à 18h
- le samedi de 10h à 12h

**Les tarifs :** 4€ par adulte pour un an d'emprunt (1<sup>er</sup> septembre-31 août) gratuit jusqu'à 18 ans

Dans les différents rayonnages, se trouve un choix important d'ouvrages de tous les styles et pour tous les âges. Petits et grands peuvent facilement satisfaire leurs envies de lecture.

Si vous désirez un document précis, nous pouvons vous le procurer grâce à la médiathèque départementale : "charente-maritime.fr/mediatheque-dep". En tant qu'abonné à la bibliothèque, ce site vous permet aussi d'avoir accès gratuitement à plusieurs sites en ligne.

N'hésitez pas à pousser la porte de votre bibliothèque pour découvrir des livres, échanger des idées, passer un moment... Nous serons ravies de vous accueillir !

### Pour tout renseignement :

Jacqueline : 05 46 27 75 78 ou Sylvie 06 24 74 46 91  
dresse : 60 rue de la Libération Tél : 05 46 27 78 02  
biblio.muron@laposte.net



De gauche à droite sur la photo : Sylvie, Jacqueline, Agnès, Cyrielle, Marie

## Communauté des sœurs de la Providence

Nous sommes contentes de venir vous rejoindre par le biais du "Muronais".

Les sœurs vous accueillent pour tout renseignement concernant la vie de l'Eglise dans la paroisse saint Joseph en pays surgérien et spécialement à Muron. N'hésitez pas à nous contacter.

Après ces mois d'été, nous voici de nouveau revenues à Muron. Depuis plusieurs années, nous étions trois mais depuis septembre, sœur Agnès nous a rejointes..Je lui laisse la parole :



Muron ?  
Surgères ?  
Charente Maritime....  
Tous ces lieux inconnus hier m'ont déjà pris le cœur alors que je suis venue rejoindre Srs Marie Suzanne, Nicole, Bernadette à Muron, voilà trois mois seulement.

Je suis Agnès Bordeau née en Mayenne (53).

Religieuse de la Providence de la Pommeraye, j'ai œuvré pendant 15 ans au centre de la France à Saint-Amand-Montrond comme travailleuse familiale.

Envoyée en 1991 en Amérique Centrale, j'y suis restée 25 ans. J'ai pu partager la vie de ces gens qui ont vécu le grand séisme de 1998. Avec ces gens mais aussi en collaboration avec une association en Mayenne "Casa Honduras". Nous avons essayé d'apporter des réponses concrètes, pour donner un mieux être, à beaucoup de personnes. Après, un petit retour en France d'un an et demi, j'ai été de nouveau envoyée en Haïti. Là, j'y ai vécu 2 ans et demi et j'ai constaté combien la vie était rude pour nos frères Haïtiens surtout après ce tremblement de terre de 2010 où les personnes ont tout perdu : familles et biens.

J'ai pu aussi expérimenter combien la violence, le manque de liberté sont insupportables puisque j'ai dû vivre 3 semaines de détention avec 9 autres personnes mais grâce à Dieu nous en sommes sortis sains et saufs.

Merci à tous ceux que j'ai déjà rencontrés et qui me prouvent que Muron et les environs "ça vaut le coup de connaître".

### Autres nouvelles :

Tous les mercredis, à 11 heures, messe l'église de Muron.

Depuis septembre, il y a un nouveau prêtre sur la paroisse, le père Daniel Martin. Il découvre la paroisse .Peut-être le croiserez-vous un mercredi matin ou un samedi soir. En effet, un samedi tous les 2 mois il y a la messe à 18h à l'église de Muron.

Comme vous le voyez sur la photo la porte est toujours ouverte, n'hésitez pas à venir nous voir pour un café ou tout simplement pour parler...

2 Impasse des Champs rouges - Tél. 05 46 27 70 04

## L'Association des Parents d'Elèves

Le but de l'association est de proposer des activités festives et des manifestations à destination des élèves et de leurs familles, activités destinées à soutenir l'action éducative de l'équipe enseignante (aide au financement d'une sortie, d'un voyage scolaire, d'un projet...). L'APE propose aussi diverses ventes d'objets, l'argent récolté permet ainsi de participer à l'achat de petits matériels dont

bénéficient les enfants.

L'association est composée de parents bénévoles qui décident de s'investir pour les enfants. Cette année nous pouvons compter sur une équipe joyeuse et dynamique représenté par les membres du bureau :

Présidente : Mylène Delage ; Trésorière : Céline Surget ; Trésorière adjointe : Cyrielle Soeung ; Secrétaire : Marjorie Freyermouth ; Secrétaire adjointe : Sandrine Renaud  
Et soutenu par de nombreux adhérents sans qui rien ne serait possible.

Vous avez, c'est certain quelques choses à apporter : du talent, du temps, des compétences, des idées.... Mettez-les au service de l'APE et venez nous rejoindre pour participer aux diverses actions.

### Projets de l'APE pour l'année 2021/2022



Vente de boules de Noël, Vente surprise pour Pâques, Vente de brioches

Tous ces projets sont pour le moment incertains et ne seront possible que si les conditions sanitaires nous le permettent.

Pour nous rejoindre ou nous contacter : adresse mail : [lesmurondesptitesoreilles@hotmail.fr](mailto:lesmurondesptitesoreilles@hotmail.fr)

Tél. : Mylène : 06 48 32 34 87

## Solidarité Détente Veuves et Veufs de Charente Maritime

Depuis la crise sanitaire le programme de nos activités a dû s'adapter à la situation du moment. Ainsi nous avons pu, en respectant les mesures sanitaires en vigueur, durant les périodes de répit, organiser quelques sorties très attendues et appréciées de nos adhérents.

Pour nous joindre ou nous rejoindre :

Mail : [assov.v17@gmail.com](mailto:assov.v17@gmail.com)

Site : <http://assov-v17.e-monsite.com>

Aimer sur facebook : Association Solidarité Détente Veuves et Veufs de Charente Maritime

Tél. : 06 28 18 45 35



## Entente Sportive Muron Genouillé, E.S.M.G

Depuis le mois de Février 2021, Le club de football "Entente Sportive Muron Genouillé, E.S.M.G", a élu un nouveau bureau.

Malgré le bon travail de l'ancienne équipe, ce vent de renouveau a permis de redynamiser le club, qui compte aujourd'hui 2 équipes, toutes les 2 en 4<sup>ème</sup> division, mais avec des objectifs de monter dans un futur proche.



Le club veut se structurer et être le plus compétitif possible, pour les années à venir et ainsi jouer les premières parties de classement régulièrement.

De plus de nouveaux sponsors se sont joints à l'aventure, tels que Super U Tonnay Charente, la carrosserie Bosdeveix, Befà Pizza, le restaurant Le Suroît, la boulangerie Le Plaisir du Pain, le Vival de Muron, la SIBCAS et Isabelle Coiffure.

Le club est en recherche de joueurs et toute personne souhaitant apporter son aide sera la bienvenue.

Les entraînements sont tous les mercredis à partir de 20h.

N'hésitez pas à prendre contact avec le club, via notre Facebook ou Instagram.

Force à l'ESMG

Contact : Julien CLEMENCEAU - Tél. : 06 70 66 50 86

esmurongenouille@gmail.com

## Foyer Rural

Après des années difficiles, le foyer a vu son conseil d'administration grossir et a procédé à l'élection du nouveau bureau :

Présidente : Karine Kébala ; Vice- présidente : Natacha Ruaud ; Secrétaire : Agnès Rangin ; Vice-secrétaire : Jacqueline Cerf ; Trésorière : Sylvette Joffrion ; Vice-trésorier : Bernard Péra ; Membres actifs : Michel et Françoise Communeau

Par la suite, Cyril Delage et Myriam Daunas sont venus grossir l'équipe.

Les activités suivantes ont enfin pu reprendre cette année et c'est avec plaisir que le Foyer Rural vous y accueille. (Vous pouvez vous inscrire, il n'est pas trop tard!)

- **Gym bien-être**, le lundi de 15h à 16h, salle des fêtes (Sylvette 05 46 07 25 84 )
- **Bibliothèque** et bébés lecteurs (lire par ailleurs)
- **Heure du conte** (animation ponctuelle)
- **Aide à la généalogie** : sur rendez-vous auprès de Jean-Michel MARTIN : 05 46 27 74 01
- **Location de tables et bancs** : Réservation auprès de Natacha Ruaud : 05 16 49 19 16 - 06 65 14 86 83

**De nouvelles activités sont également apparues cette année :**

- **TAROT** : mardi 14h-18h, vendredi 20h-23h, salle des associations (infos : 06 19 56 43 16 ou 06 84 64 08 02)
- **ATELIER MEMOIRE** : Activité bimensuelle pour stimuler la mémoire - lundi (semaine impaire), 16h15, salle des Fêtes (infos : 06 98 18 60 57 ou 06 17 56 76 65)

Depuis la rentrée de septembre deux manifestations ont pu se réaliser :



**OCTOBRE ROSE**, en coopération avec le club Harmonie et la mairie. L'INTEGRALITE des bénéfices a été reversée pour la recherche. A reconduire l'année prochaine.

**SOIREE JAZZ**, à l'église, par le groupe THE GOOD LIFE, concert donné par 4 musiciens, apprécié par les spectateurs malheureusement peu nombreux.

Vous avez envie de participer à la vie de votre village ? Venez rejoindre notre équipe, votre créativité et votre dynamisme seront les bienvenus !

Contactez-nous : foyer-rural.muron@wanadoo.fr

## Centre de loisirs

Le vendredi 5 novembre 2021 les enfants ont pu découvrir la réserve naturelle de Moëze - Oléron. Le matin découverte de la plage et ses habitants : coquillages, algues, crustacés et pour finir les déchets rejetés par la mer. Les enfants ont pu réaliser du land-art sur le sable. Ensuite petite balade dans les marais pour observer la flore. Nous avons partagé le Pique-Nique préparé par Sylvie. L'Après-midi, les enfants équipés de jumelles, ont pu observer les oiseaux côtiers.



***L'ensemble des associations souhaite à toutes et tous une bonne année 2022 et espère fortement que les manifestations pourront avoir lieu en cette année nouvelle.***

## Au revoir mon p'tit Serge

Je suis Delphine, secrétaire à la mairie de muron depuis 22 ans ; permettez-moi, dans un discours emprunt d'émotions de vous raconter mon ami, que nous appelions ici au bureau mon p'tit Serge. Ce surnom c'est Typhanie (agent d'accueil pendant 3 ans à la mairie) qui le lui avait donné mais très vite, Lovaina et moi l'avions adopté. Il se laissait volontiers appeler comme ça, parce qu'il savait combien nous l'aimions, il était notre supérieur hiérarchique mais très vite il est devenu notre ami. Adjoint au maire de 2008 à 2020, il était un homme de rigueur, droit dans ses bottes, plein de compassion et d'empathie aussi bien pour les administrés que pour le personnel. Quand il y avait un litige entre administrés, Monsieur le maire envoyait Serge régler le problème, qui en bon conciliateur, trouvait toujours les mots pour apaiser le conflit. Puis délégué à la Caro, Serge ne manquait quasiment aucune réunion, aucun conseil communautaire. Il arrivait toujours au moins 45 min avant. Jamais en retard, il lui arrivait même d'arriver et d'attendre que les autres membres arrivent, pour au final, se rendre compte sur interpellation d'un personnel de la caro, que s'il était si bien en avance c'est tout simplement parce qu'il avait une journée d'avance. Il revenait en mairie tout content de nous raconter sa robinade, nom donné à ses gaffes par sa famille. Madame le maire était profondément touchée d'avoir reçu son écharpe lors de la passation de pouvoir des mains de Serge, doyen des élus de l'ancienne municipalité. Il était aimé de tous les membres élus de la caro si tant que Mme le maire nous racontait que personne n'osait s'asseoir sur le fauteuil que Serge avait occupé pendant 12 ans. Cruel destin ! Notre ami Serge s'en est allé, tellement rapidement que nous avons cru que l'univers nous faisait une mauvaise blague. Un adage dit : les meilleurs s'en vont toujours les premiers. Tellement vrai ! Serge était quelqu'un de bienveillant, tout le temps et apprécié de tous. Je parle également au nom de ses anciens colistiers élus de l'ancienne équipe municipale qui sont combien tristes d'avoir perdu cet ami.

Je passerai sur son engagement en temps que gendarme : il a fait montre d'un investissement sans borne pour son métier et pour les hommes qui étaient sous son commandement. Il était dans son métier, dans son rôle de 1er adjoint comme il était dans la vie. Son épouse Josée, ses 2 enfants , ses 4 petits enfants sont aujourd'hui dans la souffrance de cette terrible perte mais, je sais aussi qu'ils sont aussi reconnaissants d'avoir eu, c'est selon, cet époux, ce papa ou ce grand-père, dans leur vie. Nous saluons sa mémoire. J'aime à penser qu'il y a là-haut une étoile qui brille autant que ses yeux malicieux.

Au revoir Serge Robin.



**MURON** CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES 2022 - 2024

Tu as des idées pour la commune ? Tu souhaites t'investir ?

Plus d'informations en mairie ou sur [www.muron.fr](http://www.muron.fr)  
Date butoir de dépôt des dossiers 30/12/2021

## Etat civil



### Naissances

ANCELOT PODEUR Arya Jocelyne Jeanne	20/01/2021
BRUANT Kayla	13/02/2021
LIAIGRE Aaron	05/04/2021
MEGE Shanna Mélanie Oriane	07/07/2021
RIQUIER CHARRON Cléa Cloé Sanddy	08/08/2021
TOURNEUR MESNARD Hana Iris	11/08/2021
BOUMAIZA Billie Baya	15/08/2021
BERTRAND Liam Alain Leonel	26/08/2021
BERTRAND Alexis Florian Pascal	26/08/2021
GEAY Gabin Pierre Christian	09/09/2021
RENAUD Sarah Chantal Sylvie	09/10/2021

### Mariages

CHAUVET Joachim Marcel et WANESSE Sonia Patricia Lucie	24/04/2021
HERVÉ Nicolas Gustave Christophe et TREBUCHET Jennifer Cathy Romy	03/07/2021
BILLONNEAU David Alain Freddy et LECLERC Julie Véronique	17/07/2021
ORIEUX Nicolas et AUDEBERT Justine Jeanne Raymonde	31/07/2021
RAVERAUD Evelyne Françoise et Pascaline GENDRON	07/08/2021

### Pacs

PODEUR Korantin André Victor et ANCELOT Anaïs Mathilde	07/01/2021
CHAVOIT Peter Louis Bernard et CHAMBARD Stéphanie Adélaïde	16/02/2021
RENAUD Xavier David et GEAY Priscilia Carmen Sylvie	17/07/2021
BORTOLUZZI Adrien et ANDRÉ Axelle Liliane Francine	21/05/2021
GUÉRIN Steven Patrice Louis et POIREAU Anastasia Jacqueline Suzanne	09/06/2021
BROUARD Thomas Jean et MENENTAUD Katty Andrée Jacqueline	15/06/2021
GENDET Philippe Jacky Ghislain et DIEUMEGARD Valérie	24/09/2021

### Décès

DENNERY Claude Jean	10/04/2021
COULONGEAT Henriette, veuve DAVID	12/04/2021
DUBOIS Gisèle, veuve MICHEL	10/04/2021
IZAMBARD Guy	22/07/2021
ZIMMER Paulette	25/08/2021
ROBIN Serge	06/10/2021
BOUTIN Raymond	12/10/2021

## Retour en images sur les festivités de Muron 2021 !



MARS : concert Rock the Cavern offert par la CARO aux enfants de l'école



AVRIL : chasses aux indices et courses aux oeufs de Pâques



MAI : commémoration du 8 mai 1945



JUIN : festival de bière ambulants



JUILLET : concert Rlectro/Pop



JUILLET : feu d'artifice du 14 juillet



SEPTEMBRE : 2<sup>ème</sup> journée éco-citoyenne



OCTOBRE : marche pour octobre rose



OCTOBRE : atelier loisirs créatif Halloween

### NOVEMBRE : salon du bien être

C'est dans une ambiance chaleureuse et confortable que s'est déroulée la première édition de notre salon du bien-être le 14 novembre 2021, rencontrant un vif succès.

Malgré la contrainte du passe sanitaire, nombreux sont venus découvrir les médecines douces et autres techniques de relaxation et de détente avérées efficaces aujourd'hui, qui nous font tant de bien et qui peuvent être une alternative aux solutions médicamenteuses parfois. (hypnose, shiatsu, réflexologie plantaire, massage, relaxation, gym méthode Pilates)

Des stands de ventes de produits dérivés et destinés au bien-être de chacun sont venus agrémenter ce sympathique salon.

Christine Villemontet l'équipe municipale remercie les 15 professionnels de leur participation, leur bienveillance et leur confiance ; ainsi que la centaine de visiteurs venus découvrir cet événement, sans lesquels rien n'aurait été possible.

Ravie de cette journée, la municipalité espère la renouveler chaque année.

Merci à tous et prenez bien soin de vous et des autres car n'oubliez pas : "la plus grande richesse c'est la santé !"



NOVEMBRE : commémoration de 11 novembre 1918



DECEMBRE : Noël dans le village et à l'école

# Restaurer le patrimoine, une passion riche de découvertes !

Les plaques de cocher trônent à deux endroits sur Muron et l'île d'Albe, elles ont été restaurées il y a peu, grâce à une association, œuvrant dans toute la France.



C'est un patrimoine presque tombé dans l'oubli. Les plaques de cocher, ancêtres des panneaux de signalisation, étaient pourtant très répandues dès le début de XIX<sup>ème</sup> siècle. Celles qui existent encore ont subi les ravages du temps. Placées à hauteur de cavalier, dans les rues, elles servaient de repère. Placées sur les façades des maisons à des endroits stratégiques, certaines ont plus d'un siècle, témoins alors du passé et de l'histoire de nos villages.

### L'origine remonte à 1835.

Facilement visibles puisqu'elles sont peintes en bleu et leur écriture est en blanc, elles ont traversé des siècles d'histoire, sans crier gare. Elles... ce sont bien sûr les plaques de cocher. Rouillées, elles sont les ancêtres des bornes kilométriques et de notre signalisation actuelle.

Construites en fonte, en zinc elles étaient utilisées par les cochers, à l'entrée et à la sortie des villages et en hauteur pour être vues, afin d'éviter aux voyageurs de s'égarer et d'épargner des kilomètres inutiles aux chevaux.

Pour elles, les routes impériales n'ont pas de secrets, elles les ont côtoyées. Ces plaques sont

des plus anciennes signalisations de position et de direction ayant existé. Elles appartiennent au patrimoine et au départ, aux communes et aux départements.

Aujourd'hui, peu de personnes n'y font encore attention, Muron a la chance d'en posséder deux : l'une à l'angle de la rue de la libération et de la rue du champ de foire et l'autre sur l'île d'Albe, route de Rochefort.

Il y a quelques semaines, un passionné féru d'histoire nous a contacté, ayant eu connaissance de l'existence des nôtres. Ces deux plaques avaient effectivement besoin d'une restauration. C'est chose faite, elles sont désormais les 683 et 684<sup>èmes</sup> plaques restaurées en France grâce à Nicolas Jamois, premier restaurateur de plaques de cocher de France, il a fondé l'association "Henri Bouillian", du nom de l'inventeur de ces plaques et père de la fonderie éponyme. Depuis 2014, Nicolas JAMOIS participe activement à la restauration du petit patrimoine. En effet, après avoir demandé aux municipalités leur accord, il restaure les plaques de cocher, un travail méticuleux pour rendre sa beauté d'antan à ce précieux témoignage du passé.

Le repérage des plaques de cocher en France est effectué par une centaine de passionnés et présenté sur le site "plaquedecocher.fr". Un travail de longue haleine, plus de 7 000 plaques recensées, des centaines d'heures de travail.

M. Jamois nous informe qu'il a la possibilité de faire une reproduction en fibre fidèle à l'original pour les passionnés d'histoire désireux de possédant un exemplaire de ces plaques au prix de 80 €. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à le contacter au 06 49 92 54 92 nicolas.jamois@yahoo.fr.

Au gré d'une promenade à pied ou vélo, levez les yeux pour redécouvrir ce petit patrimoine restauré.

Rachel MANGEANT, adjointe chargée de la culture.

## Qui sont ces jeunes gens ?



### Résultats du fil rouge du dernier numéro

Rangée haut de droite à gauche : Christelle Moreau - Dominique Bourreau - Florent Coué - Isabelle Houdelet David Paradot - Daniel Pierre

Rangée milieu de droite à gauche : Mme Guégan - Céline Bouquet - Stéphane Desaegeher - Nadège Bonnin - Bruno Michel Philippe Vinet - Florence Delouvet

Rangée bas de droite à gauche : Sandrine Dauzat - Delphine Gougnaud - Sandrine Morin - Isabelle Gaugain- Nadege Vuillermoz Cyril Guitard - Sandrina Varéla-Suarez - Ludovic Bosdeveix

## Réduisons vite nos déchets, ça déborde ...



La Mairie et la Communauté d'Agglomération mettent gratuitement à votre disposition des composteurs

Pour tout renseignement contacter la mairie au 05 46 27 70 42 ou par courrier électronique à [accueil@muron.fr](mailto:accueil@muron.fr)



### Mon mémo déchetterie

#### Pensez-y !

- En cas de doute, demandez conseil à l'agent d'accueil.
- Les déchets dangereux (solvants, peinture...) doivent être apportés en déchetterie, dans leur emballage d'origine.
- Préparez votre apport avant votre arrivée : triez vos déchets par matériau, pliez vos cartons, vérifiez que votre déchet figure bien dans la liste des déchets acceptés.
- Le dépôt de certains déchets est interdit aux professionnels (DASRI, lampes, DEEE, DDS, huiles).

Carte d'implantation et heures d'ouvertures des déchetteries : [www.agglomeration-rochefort-ocan.fr](http://www.agglomeration-rochefort-ocan.fr)

#### Acceptés



#### Bon à savoir

- Lors d'un achat, demandez aux distributeurs d'appareils électriques de reprendre votre ancien appareil : ils en ont l'obligation !
- La récupération d'objets en déchetterie est interdite.
- Le dépôt de déchets devant la déchetterie est strictement interdit et passible d'une amende.
- L'accès en déchetterie est possible uniquement pour les habitants (résidence principale ou secondaire) et les professionnels de la CARO, munis d'une carte d'accès.

#### Non acceptés



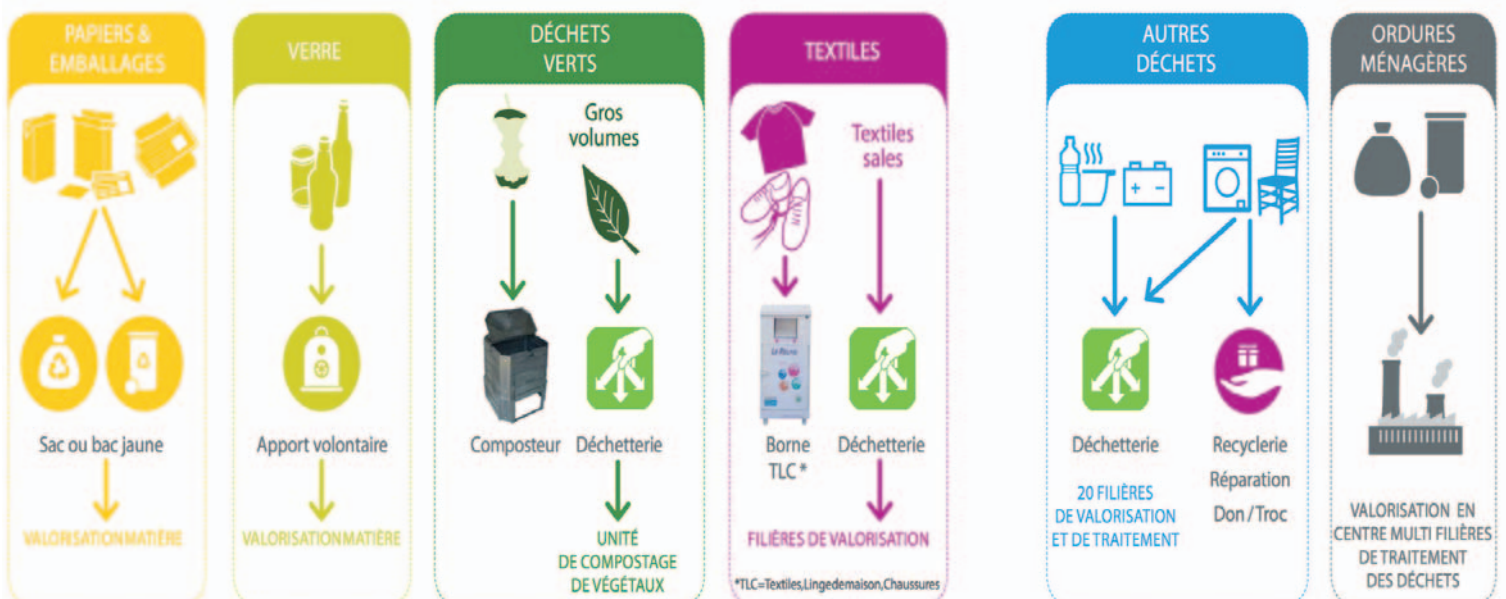
#### Trier c'est bien, réduire c'est mieux !

DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS : Troc, don, réparation, vidés-greniers, marché de l'occasion... avant de vous séparer d'un vieux objet, pensez réemploi !



Liste des associations partenaires : [www.agglomeration-rochefort-ocan.fr](http://www.agglomeration-rochefort-ocan.fr)

### À Chaque déchet, sa filière de valorisation et de traitement



### Que faire de ses déchets ?

Ce petit mémo créé par la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan vous servira à trouver la bonne filière de valorisation et de traitement.

## Inscriptions scolaires

L'inscription à l'école des nouveaux élèves se fait sur présentation par les familles du certificat d'inscription délivré par la mairie. Avant de prendre rendez-vous à l'école, vous devez vous présenter en mairie munis du livret de famille (et, le cas échéant avec un certificat de radiation de l'ancienne école pour les enfants déjà scolarisés). Il vous sera remis une copie de l'inscription destinée au directeur de l'école.

## Urbanisme

Tous renseignements concernant les Permis de construire, les déclarations préalables sont à demander auprès du service urbanisme de la Mairie, disponible le : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h. Le service instructeur de la CARO (Communauté d'Agglomération Rochefort Océan) n'est pas ouvert au public.

## Garderie et cantine

A compter du 1er janvier 2022, la préinscription pour la Garderie, le Centre de Loisirs et la cantine est obligatoire. Celle-ci s'effectue dorénavant sur internet via le portail famille : <https://muron.innoenfance.fr/portailFamilleMuron>

## Le médiateur de la république

Le médiateur de la République ne reçoit d'instruction d'aucune autorité. ... Le médiateur de la République ne peut être poursuivi, recherché, arrêté, détenu ou jugé à l'occasion des opinions ou des actes émis par lui dans l'exercice de ses fonctions.

### Pourquoi saisir le médiateur de la république ?

Le rôle du Médiateur de la République est d'aider les particuliers à régler tout conflit qui les oppose à l'administration. ... Pour pouvoir saisir le Médiateur de la République, il est nécessaire d'avoir effectué au préalable toutes les démarches nécessaires auprès de l'administration concernée.

### Comment saisir le médiateur de la République ?

Pour le saisir, il suffit de prendre rendez-vous avec lui, directement ou par téléphone, dans une préfecture, une mairie ou une maison du droit et de la justice. Il prend le temps de vous recevoir et s'efforce d'obtenir les informations et les pièces nécessaires afin de vérifier que l'affaire relève de sa compétence.

*La liste des coordonnées et permanences des conciliateurs de justice sont disponibles sur demande à la mairie.*

## L'ANAH

L'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat, ou ANAH, est un établissement public chargé d'attribuer des aides financières à tout propriétaire désirant effectuer des travaux d'amélioration de son logement afin que celui-ci soit mis aux normes.

Les offres de l'ANAH sont mises à disposition si :

- Vous êtes soit propriétaires occupants ou bailleurs soit un syndicat de copropriétaires.
- Vos revenus ne dépassent pas les plafonds fixés par l'ANAH
- Votre logement a plus de 15 ans à la date de demande d'aide
- Le montant de vos travaux est minimum 1.500 €, sauf pour des ménages dont les revenus sont très modestes.
- Vous n'avez pas bénéficié d'un Prêt à Taux Zéro dans les 5 dernières années. simulateur des Aides et Subventions à la rénovation énergétique. Vous pourrez également calculer le montant des aides de l'ANAH auxquelles vous pouvez prétendre

L'ANAH a pour objectif principal de soutenir la politique de logement du parc immobilier ancien et d'apporter des subventions aux ménages à revenus modestes pour qu'ils puissent faire des économies sur leur facture en énergie.

*Informations sur les aides de l'ANAH par téléphone : 0 806 703 803 (Service gratuit + prix d'un appel)*

## ADIL 17

### Agence Départementale de l'Information sur le Logement

La mission de l'ADIL 17 consiste à offrir au public en un seul lieu, une information neutre et complète sur les aspects juridiques, financiers et fiscaux du logement :

### Domaine juridique :

- les droits et obligations des locataires et des propriétaires (bail, loyer et charges, dépôt de garantie, état des lieux, réparations...)
- la copropriété (assemblée générale, règles de majorité, travaux, conseil syndical...)
- les contrats (de vente, de construction de maison individuelle, de maîtrise d'œuvre, d'entreprise...)
- les relations avec les professionnels
- les relations de voisinage
- les assurances constructions
- l'urbanisme
- la réglementation sur la qualité de l'habitat (décence, insalubrité, amiante, plomb, termites...)

**Domaine fiscal :** le régime des impôts locaux et l'investissement locatif

### Domaine du financement de l'accession à la propriété :

Les prêts ; les aides au logement ; le financement de l'amélioration de l'habitat

Contact : 49 rue Aristide Briand - 17000 La Rochelle

Tél. : 05 46 34 41 36 - <http://www.adil17.org>

## Les conseillers du salarié

Le conseiller du salarié est une personne munie d'une expérience du monde de l'entreprise et des relations entre employeurs et salariés, assortie d'un certain niveau de connaissance du droit social et inscrite sur une liste ad hoc.

Cette liste, élaborée dans chaque département par le directeur l'Unité Départementale, (ex DDTEFP), après consultation des organisations syndicales d'employeurs et de salariés, fait l'objet d'un arrêté préfectoral. Établie pour trois ans, la liste peut être complétée à tout moment.

L'Unité Départementale délivre au conseiller du salarié une attestation individuelle et une copie de l'arrêté préfectoral : ces documents permettent à l'intéressé de justifier de sa qualité de conseiller du salarié.

### Ses missions

La mission du conseiller consiste à assister, lors de l'entretien préalable au licenciement, tout salarié appartenant à une entreprise dépourvue de représentants du personnel.

Le salarié convoqué à un entretien préalable choisit un conseiller sur la liste du département de son établissement de travail. L'employeur doit être informé de la participation de ce conseiller à l'entretien : il n'a pas le pouvoir de s'y opposer.

Le conseiller du salarié dispose d'un certain nombre de moyens (crédit d'heures, remboursement de frais...) pour exercer ses missions.

*Les missions du conseiller de salarié sont gratuites. Liste consultable en mairie.*

## Le camion du CAP

### Le Bus France Services : un accompagnement de proximité pour vos démarches administratives.

Mme CHARRIER Corinne vous accueille sur la place du centre bourg, les mardis de 10h à 12h30, dans le respect des règles sanitaires. L'accueil se fait donc sur rendez-vous au 06 02 59 50 57.

Les prises de rendez-vous se font en priorité les lundis de 9h à 12h30 et mercredis de 9h à 11h. Vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale, elle vous rappellera au plus vite.



## A votre service



### La mairie

#### Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi de 09h à 12h et de 14h à 18h • Mercredi et Jeudi de 14h à 18h  
Vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h

#### Vous pouvez également nous contacter :

Par téléphone aux horaires d'ouvertures : 05 46 27 70 42

Et par mail aux adresses [accueil@muron.fr](mailto:accueil@muron.fr) / [mairie@muron.fr](mailto:mairie@muron.fr) / [urbanisme@muron.fr](mailto:urbanisme@muron.fr) / [clsh@muron.fr](mailto:clsh@muron.fr)

Retrouvez nous sur Facebook <https://www.facebook.com/mairie.muron>

[www.muron.fr](http://www.muron.fr)

### TRÉSOR PUBLIC

42 avenue Thomas Wilson  
17300 Rochefort Cedex Tél. 05 46 82 16 30

Le Lundi Mardi Jeudi de 8h30 à 12h  
13h30 à 16h

Mercredi et Vendredi 8h30 à 12h

### GENDARMERIE (ROCHEFORT)

Urgence le 17

### POMPIERS (ROCHEFORT)

Urgence le 18

### URGENCES GAZ NATUREL

0800 47 33 33 (gratuit /poste fixe)

### SANTÉ

**LA MAISON MEDICALE** 05 79 97 50 06

**MEDECIN** 05 86 30 07 19

Dr Nicolas HALBERT :

**INFIRMIERES** 05 46 43 12 16

Mme Emilie MENEGUERRE COLLEU

Mme Laure DEVAUX

**ORTHOPHONISTES** 05 46 31 63 74

Mme Louise BERTIN - Mme Léa

DANDURAND

**MASSEUR KINESITHERAPEUTE**

05 46 27 17 50

Mme Véronique JACQUELIN

**OSTEOPATHE** 05 79 97 50 02

M. Anthony GARÇON

**PHARMACIE DU CENTRE**

Mme MACHEFERT 05 46 27 70 66

**URGENCES MEDICALES**

La nuit, le week-end et les jours fériés, si vous avez besoin de soins, vous pouvez joindre un médecin qui vous indiquera la conduite à tenir au 05 46 27 55 20

**En cas d'urgence seulement**, faites le 15

**SOS TRAUMA** 06 51 94 42 74

(une alternative aux urgences de l'hôpital)

Pôle santé de Rochefort - 1, rue Toufaire

### TAXI

Tous transports : courses, gare, transport de malade assis (convention Caisses)

M. Samuel VAQUEZ 06 14 41 24 04

**R'BUS** 05 46 99 22 66

<https://www.rbus-transport.com/>

**Tic'TPMR** 05 46 99 22 66

Transport pour les Personnes à Mobilité Réduite.

**PRESBYTERE** 05 46 27 70 04

2, Impasse des Champs Rougis

### ASSISTANTES MATERNELLES

• **BELLIER Karine** 05 46 56 88 17

1 bis impasse du Noyer

• **BEZULIER Céline** 07 83 26 31 88

8 Quéveux Biraud

• **BEZULIER Laëtitia** 07 88 39 13 84

1 rue d'Aunis

• **CHOLLET Maryline** 05 46 27 76 31

3 imp. de la Chapelle

• **COUÉ Françoise** 05 46 27 73 99

11 rue de la Laiterie

• **DELSIDINI Karine** 06 11 33 03 70

4 rue des Tournesols

• **HUDE Hélène** 06 61 71 03 33

9 rue des Fruitières

• **PERTUS Camille** 06 71 05 86 31

12 Rue des Frênes

• **PEZERON Alison** 06 02 69 42 47

1 rue des Fruitières

• **SAVARIT Tiphaine** 06 99 52 10 46

8 rue du Prieuré

### LA DECHETTERIE

FERMÉE LE JEUDI 05 46 29 40 36

**Hiver : du 01/10 au 31/03 :**

lundi, mardi, mercredi vendredi : 14h00 - 17h30

Samedi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

**Été : du 01/04 au 30/09 :**

lundi, mardi, mercredi vendredi : 14h00 - 19h00

Samedi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00

### Lampadaire en panne, que faire ?

• **Relever son numéro :**

le plus souvent, il est inscrit sur une étiquette à hauteur du regard et commence par MU,

## Agence Postale Communale

LA POSTE



11, rue du Prieuré - Tél. 05 46 27 70 13

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h

Levée du courrier du lundi au vendredi à 12h

Levée le samedi à 9h00

### • Appeler la mairie :

au 05 46 27 70 42 qui transmet le jour même l'information au service concerné, Les dépannages n'interviennent pas dans la journée mais plus la panne est signalée tôt, plus le délai d'intervention sera court...

### CARRIERES DE L'ARMÉE

Informations sur les carrières dans l'Armée : Terre, Air, Mer ou Gendarmerie, Personnes concernées : garçons et filles tous niveaux, vous pouvez rencontrer, sur rendez-vous, le correspondant défense :

Mme Angélique LEROUGE, Maire



## RAMASSAGE DECHETS

Le ramassage des déchets est effectué la nuit, les conteneurs doivent être sortis la veille et rentrés dès le lendemain matin.

### En cas de vol de conteneurs :

1 - En mairie, faire une déclaration sur l'honneur de vol, une fois remplie par vous et signée par monsieur le maire, vous sera rendue.

2 - Appeler la CARO : **0800 085 247** (numéro vert). La déclaration vous sera demandée lors de la livraison du nouveau conteneur.